

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN

Saint-Séverin, le 6 février 2025

À tous les membres du Conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Séverin,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu le **LUNDI 10 FÉVRIER 2025** à compter de vingt heures (20 h) la session régulière au Centre administratif municipal situé au 1986, place du Centre à Saint-Séverin, afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.



Stéphane Goulet
Directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 janvier 2025;
4. Adoption des comptes;
5. Dépôt de la correspondance;
 - Régie des incendies du Centre-Mékinac;
 - Acceptation de notre offre afin de déléguer le service de SUMI au service des incendies;
 - Remise du rapport d'activités annuelles de la bibliothèque municipale;
6. Acceptation soumission jardinières;
7. Adoption du règlement #2025-803 concernant la Régie interne des Affaires du conseil de la municipalité de Saint-Séverin remplaçant le règlement # 2018-774;
8. Acceptation soumission ordinateur portable;
9. Adoption du règlement #2025-802 amendant le règlement #2013-731 établissant la tarification de l'ensemble des services municipaux;
10. Varia;
11. Tour de table;
12. Questions de l'assemblée;
13. Levée de la séance.